

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 JUIN 2025

Présents : Martine MARCUS, Alain DUVAL , Thibaut VILLEMIN , Guy HAZARD, , Hubert MARCUS Christophe NICOLAS

Absents : Claudy MALJEAN Procuration à Thibaut VILLEMIN

Secrétaire de séance :Alain DUVAL

Convocation : 16 JUIN 2025

Affichage : 16 JUIN 2025

Madame Le Maire propose un rajout à l'ordre du jour concernant la modification du tarif d'entretien des sentiers de randonnée , entretien effectué par l'association « Les Amis des Côtes » sur le nombre de 15 kilomètres
Le Conseil accepte à l'unanimité

N° 25-2025 : Etude des devis présentés par le Bureau d'études ECOLIMNEAU

Dans le cadre de la réhabilitation des étangs de Savonnières , ces devis sont proposés afin d'effectuer un inventaire de poissons et d'amphibiens et de détecter la présence de « musaraigne aquatique »
Le bureau d'études partenaire « E.biom » est chargé d'effectuer les prélèvements et ECOLIMNEAU les analyses

Montant total des deux devis 7945 € HT soit 9534 € TTC

La subvention de l'AERM est de 80 % soit un reste à charge pour la commune de 1834.80 €

Le Conseil Municipal accepte le devis par 5 voix pour et 1 abstention

N° 26- 2025 : Devis de travaux pour le remplacement des vitraux des églises de Varvinay et Savonnières

Madame Le Maire présente les devis de l'Entreprise « Miroiterie Verdunoise » qui a déjà effectués les travaux du changement des vitraux de l'église de Varvinay , côté route , il reste à changer ceux du côté gauche de la nef et ceux du choeur :

- Eglise de Varvinay pour un montant total **de 8466.44 €HT soit 10 159.73 € TTC**
- Eglise de Savonnières pour un montant total **de 4910 € HT soit 5892 € TTC**

Ces réparations feront l'objet d'une demande de subvention de 50% du montant total , dans le cadre du programme « coup de pouce rural » proposé par l'Etat (pour un montant total de travaux de 20 000 €) soit un reste à charge de :

- 4232.22 € pour l'église de Varvinay
- 2455 € pour l'église de Savonnières

Soit un total de 6688.22 €

Le Conseil Municipal par 6 voix pour , valide et autorise Le Maire à signer les devis et effectuer les démarches nécessaires pour obtenir la subvention

Questions diverses :

« Village d'avenir » : subventions obtenues

DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) : sur un montant total de travaux de 585 449.00 € , la subvention se monte à 20.50 % soit 120 000 €

MSA (Mutualité Sociale Agricole) : 30 000 € décomposé ainsi :

- CCMSA : 10 000 €
- AGRICA : 10 000 €
- MSA Marne-Ardenne – Meuse : 10 000 €

D'autres demandes ont été déposées : CLIMAXION , FONDS VERTS (en complément de la DETR), LEADER

Les Amis des Côtes nous présente une facture de 120 € en accord avec la Convention que nous avons signée,

Le tarif kilométrique reste inchangé mais 15 kilomètres de sentiers sont entretenus au lieu de 10 kilomètres en 2024

- Liste des membres du Conseil Municipal

NOM	SIGNATURE
MARCUS Martine	
DUVAL Alain	
MALJEAN Claudy	
MARCUS Hubert	
HAZARD Guy	
NICOLAS Christophe	
VILLEMIN Thibaut	

-